

**ubiant**<sup>®</sup>

Creative solution  
for smart building

**Conditions Particulières de Services**  
**Abonnés Flexom 2.0**

## Conditions particulières de services Abonnés Flexom 2.0

Entre **Ubiant**, société anonyme, au capital de 2 185 416 euros, immatriculée sous le numéro 384 565 149 au registre du commerce et des sociétés de Lyon, ayant son siège social situé au Immeuble Le Silex - Espace Nextdoor, 15, rue des Cuirassiers – 69487 Lyon Cedex 03 ( « **Ubiant** »), représenté par son Directeur Général (ci-après « **Ubiant** »).

Et

**L'Abonné** possédant un Compte Hemis by Ubiant (ci-après « **L'Abonné** »).

Dans le cadre de l'acquisition de son logement, l'Abonné a indiqué à la société Bouygues Immobilier sa volonté de bénéficier des Services de la Solution Flexom 2.0 auprès de la société UBIANT, indépendante de la société Bouygues Immobilier et retenue par cette dernière pour réaliser des prestations de services permettant notamment le pilotage de la solution connectée par l'usager du logement dans le cadre de FLEXOM de Bouygues Immobilier. Le Contrat Abonné est donc conclu entre l'Abonné et Ubiant, qui assume seule l'ensemble des responsabilités attachées à l'exécution du Contrat Abonné.

Les présentes conditions particulières (les « **Conditions Particulières** ») viennent compléter les Conditions Générales de services Abonnés et Utilisateurs Ubiant auxquelles l'Abonné a souscrit (« **les Conditions Générales** ») et portent sur la fourniture des Services de la Solution Flexom 2.00 by Ubiant. Tout terme commençant par une majuscule dans les Conditions Particulières devra recevoir la même définition que celle qui lui est donnée dans lesdites Conditions Générales.

En cas de contradiction avec toutes autres règles, politiques et procédures de fonctionnement, en ce compris les En cas de contradiction avec toutes autres règles, politiques et procédures de fonctionnement ne prévoyant pas expressément de dérogation, les Conditions Particulières prévalent.

### 1. Formule d'abonnement choisie

Formule d'abonnement choisie	<b>Solution FLEXOM</b>
Date de prise d'effet du Contrat Abonné	A l'acceptation des présentes <b>Conditions particulières de services FLEXOM</b>
Durée	<b>5 ans</b> (cinq ans).
Type de Reconduction	Au terme de son Abonnement, l'Abonné s'il le souhaite pourra souscrire un nouveau Contrat d'Abonnement directement auprès de la Société UBIANT, à ses frais, dans les conditions décrites ci-dessous ou sous toutes autres formules d'Abonnement de son choix, disponible lors de la reconduction.

Contrat transférable avec le Bâtiment Virtuel Hemis	<b>OUI</b>
---	------------

## 2. Prix et modalités de paiement

Les Conditions tarifaires des présentes Conditions Particulières prévalent sur l'article 3.3 « Conditions tarifaires variables » des Conditions Générales. Le présent abonnement est inclus pendant cinq (5) ans dans l'offre FLEXOM de Bouygues Immobilier ; Au-delà de ces 5 ans, l'Abonné s'il souhaite poursuivre son abonnement, se verra proposer un nouveau contrat d'abonnement directement par la société Ubiant, dont le prix maximum garanti pour les mêmes prestations, ne pourra excéder 25 euros hors taxes comprises (vingt-cinq euros HT) par an. En l'absence de décision de renouvellement d'Abonnement par l'Abonné à l'issue de la Durée Initiale de l'Abonnement, Ubiant s'engage à maintenir actif le Compte d'Accès de l'Abonné hors mises à jour et sans service de hotline selon la formule gratuite (Freemium) de Ubiant, étant précisé que cette formule ne comprend que des fonctionnalités minimales décrites de la page 8 à la page 13 du présent document (Conditions Particulières de Services - Formule Freemium logements connectés).

## 3. Détails des Services inclus

En fonction de l'évolution de la Solution Flexom 2.0, des Objets Connectés et, plus généralement, des technologies autour du bâtiment connecté, des Services supplémentaires à ceux énumérés ci-dessous sont susceptibles d'être ajoutés sans coût additionnel au cours du Contrat Abonné

<b>Paramètres généraux et prérequis</b>	
Nombre d'utilisateurs autorisés	illimité
Hotline 5/7 - 9h-12h et 13h30 - 18h (Hors jours fériés)	OUI
Nombre de bâtiment (par compte individuel)	5
Nombre de zone / piece par bâtiment	30
Nombre de capteur et/ou actionneur (par compte)	illimité (sous réserve de la capacité des passerelles)
Connection internet haut débit obligatoire (ADSL - Fibre)	prérequis obligatoire
<b>Smartphone et périphériques compatibles</b>	
Smartphone Android - (supportant unity)	Avec Appareil photo (lecteur NFC optionnel)
Smartphone iOS (Apple) - (supportant unity)	Avec Appareil photo (lecteur NFC optionnel)
<b>Services Standards HEMIS</b>	
Auto-organisation (Appairage assisté ou automatisé)	OUI

Auto-adaptation (Programmation des scénarios AUTO)	OUI
Prédiction énergétique (Apprentissage)	OUI
Prédiction de présence (Apprentissage)	OUI
Pilotage et appairage via NFC	OUI
Pilotage et appairage via QRcode	OUI
<b>Services de pilotage (Services dépendants du matériel qualifié installé)</b>	
Pilotage des points lumineux (on/off)	OUI
Pilotage des points lumineux (à variation)	OUI
Pilotage des prises de courant (via HomePlug)	OUI
Pilotage des prises de courant (via Relais)	OUI
Pilotage des volets roulants	OUI
Pilotage des fenêtres de toit	OUI - VELUX IO
Pilotage des stores intérieurs	OUI
Pilotage de la température	OUI
Pilotage de la ventilation	OUI
Pilotage combiné (Lumière, Température, Qualité de l'air)	OUI
Pilotage via tags NFC	OUI
Pilotage centralisé des points lumineux	OUI
Pilotage centralisé de la température	OUI
Pilotage centralisé des occultations	OUI
<b>Services de personnalisation (Services dépendants du matériel qualifié installé)</b>	
Création de scénarios d'ambiances	OUI
Création d'alertes personnalisées	OUI
Programmation 7jours/7 des consignes	OUI

Dérogation des consignes sur agenda	OUI
Gestion éclairage sur seuil de luminosité	OUI
Gestion éclairage sur seuil de présence	OUI
Gestion occultation sur seuil de luminosité	OUI
Gestion occultation sur seuil de température	OUI
<b>Services de détection et d'alertes prédéfinies (Services dépendants du matériel qualifié installé)</b>	
Détection autonome et avertissement fumée (DAAF)	OUI
Détection d'intrusion	OUI
Détection de gaz (en fonction du capteur)	OUI
Détection de fuite d'eau	OUI
Détection d'ouverture de fenêtre	OUI
Déconnexion internet	OUI
Déconnexion passerelle / automate	OUI
Déconnexion appareillage	OUI
Etat des passerelles / automates	OUI
Etat et statut des appareils	OUI
<b>Services de Monitoring énergie et historisation (Services dépendants du matériel qualifié installé)</b>	
Suivi des consommations selon la RT 2012	OUI - (si matériel agréé installé)
Mesure consommation électrique	OUI - (si matériel agréé installé)
Mesure de production électrique	OUI - (si matériel agréé installé)
Mesure de consommation de gaz	OUI - (si matériel agréé installé)
Mesure de consommation de calories (chauffage)	OUI - (si matériel agréé installé)
Mesure de consommation de calories (ECS)	OUI - (si matériel agréé installé)
Mesure de consommation eau	OUI - (si matériel agréé installé)

<b>Services de mesures de confort et historisation</b> (Services dépendants du matériel qualifié installé)	
Détection de présence	OUI
Mesure de luminosité	OUI
Mesure de température	OUI
Mesure d'humidité	OUI
Mesure CO2	OUI
Mesure COV	OUI
Mesure du niveau sonore	OUI
Mesure de pression de l'air	OUI
<b>Services externes standards</b>	
Météo géolocalisée	OUI
Accès en ligne au catalogue des produits certifiés Quickmove	Q3-2018
Boutique InAPPS et WEB des produits certifiés Quickmove	Q3-2018
Internet des objets (Via API référencées dans QM)	Voir liste sur site <a href="http://www.ubiant.com">www.ubiant.com</a>

#### 4. Garanties :

5.1 Ubiant s'engage à effectuer à minima deux mises à jour par an de l'Application Flexom 2.0 afin de maintenir des conditions d'utilisation optimales pour l'Abonné, et s'engage à assurer une disponibilité du service de 99,5%.

5.2 Ubiant s'engage à ce que l'Application Smartphone Flexom 2.0 soit compatible avec les systèmes d'exploitation décrits à l'article 4 des présentes à savoir iOS, Android, et à maintenir cette compatibilité pour la durée de l'Abonnement.

5.3 Ubiant s'engage à tout moment à assurer la sécurité et la confidentialité des données de l'Abonné. La protection des données à caractère personnel de l'Abonné est prévue selon les termes de la Politique de Confidentialité accessible à l'adresse <https://www.ubiant.com/legal3>.

#### 5. Articles dérogatoires aux Conditions Générales et à la Politique de Confidentialité

**5.1** Les présentes Conditions Particulières dérogent aux Conditions Générales en ce qu'elles ne distinguent pas les obligations d'UBIANT au regard des Abonnés ou Utilisateurs Consommateurs et Non-Professionnels et des Abonnés ou Utilisateurs Professionnels, tels que définis dans les Conditions Générales. En conséquence, les Abonnés ou Utilisateurs

Professionnels bénéficieront des mêmes droits et seront soumis aux mêmes obligations que les Abonnés ou Utilisateurs Consommateurs et Non-Professionnels au titre des Conditions Générales et des Conditions Particulières.

**5.2** De manière dérogatoire à la Politique de Confidentialité d'Ubiant, Ubiant garantit qu'elle n'effectuera en aucun cas des activités de prospection commerciales, directement ou indirectement via ses partenaires quels qu'ils soient, sans l'accord de l'Abonné. Il est toutefois rappelé que Ubiant conserve le droit de commercialiser directement auprès de l'Abonné, des produits et/ou service compatibles avec la solution FLEXOM 2.0 via son site internet et/ou via les applications Smartphone, et/ou les tablettes ou et/ou les PC compatibles avec la solution.

**Conditions Particulières de Services  
Formule Freemium logements connectés  
(conditions minimum)**

## Conditions particulières de services Abonnés Formule Freemium logements connectés

Entre **Ubiant**, société anonyme, au capital de 2 185 416 euros, immatriculée sous le numéro 384 565 149 au registre du commerce et des sociétés de Lyon, ayant son siège social situé au Immeuble Le Silex - Espace Nextdoor, 15, rue des Cuirassiers – 69487 Lyon Cedex 03 (« **Ubiant** »), représenté par son Directeur Général (ci-après « **Ubiant** »).

Et

**L'Abonné** possédant un Compte Hemis chez Ubiant (ci-après « **L'Abonné** »).

Les présentes conditions particulières (les « **Conditions Particulières** ») viennent compléter les Conditions Générales de services Abonnés et Utilisateurs Ubiant auxquelles l'Abonné a souscrit (« **les Conditions Générales** ») et portent sur la fourniture d'un service Freemium permettant à L'Abonné de bénéficier des services domotiques de base d'un logement Connecté. Tout terme commençant par une majuscule dans les Conditions Particulières devra recevoir la même définition que celle qui lui est donnée dans lesdites Conditions Générales.

En cas de contradiction avec toutes autres règles, politiques et procédures de fonctionnement, en ce compris les Conditions Générales et la Politique de Confidentialité, les Conditions Particulières prévalent.

### 6. Formule d'abonnement choisie

Formule d'abonnement choisie	Formule Freemium logements connectés
Date de prise d'effet du Contrat Abonné	A l'acceptation des présentes <b>Conditions particulières de la formule Freemium logements connectés</b>
Durée	<b>Indéterminée</b> sous condition de possession d'une Passerelle Ubiant (Hemis) à jour et en état de fonctionnement.
Type de Reconduction	Sous condition de possession d'une Passerelle Ubiant.
Contrat transférable avec le Bâtiment Virtuel Hemis	<b>NON</b>

### 7. Prix et modalités de paiement

La formule est gratuite pour l'Abonné sous condition de possession d'une Passerelle Quickmove de Ubiant et d'au moins un objet connecté à la Passerelle Ubiant. A défaut l'Abonné devra en faire l'Acquisition auprès d'Ubiant.

<b>Paramètres généraux et prérequis</b>	
Nombre d'utilisateurs autorisés	5
Hotline 5/7 - 9h-12h et 13h30 - 18h (Hors jours fériés)	Oui, mais appel non prioritaire
Nombre de bâtiment (par passerelle)	1
Nombre de zone / pièce par bâtiment	15
Durée de connexion par jour	3 heures (sans activité le smartphone est déconnecté et les services cloud sont inaccessibles)
Nombre de capteur et/ou actionneur (par Passerelle)	200
Connexion internet haut débit obligatoire (ADSL - Fibre)	Prérequis obligatoire
<b>Smartphone et périphériques compatibles</b>	
Smartphone Android - (supportant unity)	Avec Appareil photo (lecteur NFC optionnel)
Smartphone iOS - (supportant unity)	Avec Appareil photo (lecteur NFC optionnel)
Passerelle (prérequis obligatoire)	Passerelle Ubiant (Hemis) équipée des modules radios ENOCEAN et THREAD
Objets connectés compatibles avec la Passerelle	Périphériques Quickmove ENOCEAN et THREAD
Protocoles radio supportés	ENOCEAN et THREAD Tout autre protocole nécessite un abonnement spécifique (exemple protocole IO de SOMFY) – voir condition sur le site Web de Ubiant - <a href="http://www.ubiant.com">www.ubiant.com</a>
<b>Services Standards HEMIS</b>	
Auto-organisation (Appairage assisté ou automatisé)	OUI
Auto-adaptation (Programmation des scénarios AUTO)	<b>NON</b>
Prédiction énergétique (Apprentissage)	<b>NON</b>
Prédiction de présence (Apprentissage)	<b>NON</b>
Pilotage et appairage via NFC	OUI
Pilotage et appairage via QRcode	OUI
<b>Services de pilotage – (Services dépendants de la compatibilité du matériel installé)</b>	

Pilotage des points lumineux (on/off)	OUI
Pilotage des points lumineux (à variation)	OUI
Pilotage des prises de courant (via HomePlug)	OUI
Pilotage des prises de courant (via Relais)	OUI
Pilotage des volets roulants	OUI
Pilotage des fenêtres de toit	OUI
Pilotage des stores intérieurs	OUI
Pilotage de la température	OUI
Pilotage de la ventilation	<b>NON</b>
Pilotage combiné (Lumière, Température, Qualité de l'air)	<b>NON</b>
Pilotage via tags NFC	OUI
Pilotage centralisé des points lumineux	OUI
Pilotage centralisé de la température	OUI
Pilotage centralisé des occultations	OUI
<b>Services de personnalisation (Services dépendants du matériel qualifié installé)</b>	
Création de scénarios d'ambiances	OUI
Création d'alertes personnalisées	OUI
Programmation 7jours/7 des consignes	OUI
Dérogation des consignes sur agenda	<b>NON</b>
Gestion éclairage sur seuil de luminosité	OUI
Gestion éclairage sur seuil de présence	OUI
Gestion occultation sur seuil de luminosité	OUI
Gestion occultation sur seuil de température	OUI
<b>Services de détection et d'alertes</b> (Services disponibles uniquement si le Smartphone est connecté et dépendants du matériel installé)	

Détection autonome et avertissement fumée (DAAF)	<b>NON</b>
Détection d'intrusion	<b>NON – (sauf si dispo via compte tiers lot)</b>
Détection de gaz (en fonction du capteur)	<b>NON</b>
Détection de fuite d'eau	<b>NON</b>
Détection d'ouverture de fenêtre	<b>NON</b>
Déconnection internet	OUI
Déconnection passerelle / automate	OUI
Déconnection appareillage	OUI
Etat des passerelles / automates	OUI
Etat et statut des appareils	OUI
<b>Services de Monitoring énergie <u>sans</u> historisation</b> (Services dépendants du matériel installé)	
Suivi des consommations selon la RT 2012	<b>NON – (sauf si dispo via compte tiers lot)</b>
Mesure consommation électrique instantanée	OUI - (si matériel agréé installé)
Mesure de production électrique instantanée	OUI - (si matériel agréé installé)
Mesure de consommation de gaz	OUI - (si matériel agréé installé)
Mesure de consommation de calories (chauffage)	OUI - (si matériel agréé installé)
Mesure de consommation de calories (ECS)	OUI - (si matériel agréé installé)
Mesure de consommation eau	OUI - (si matériel agréé installé)
<b>Services de mesures de confort <u>sans</u> historisation <u>ni</u> alertes</b> (Services dépendants du matériel installé)	
Détection de présence	OUI
Mesure de luminosité	OUI
Mesure de température	OUI
Mesure d'humidité	OUI
Mesure CO2	OUI

Mesure COV	OUI
Mesure du niveau sonore	OUI
Mesure de pression de l'air	OUI
<b>Services externes standards</b>	
Météo géolocalisée	OUI
Accès en ligne au catalogue des produits certifiés Quickmove	OUI
Boutique InAPPS et WEB des produits certifiés Quickmove	OUI
Internet des objets (Via API référencées dans QM)	OUI - Voir liste sur site <a href="http://www.ubiant.com">www.ubiant.com</a>

## 8. Garanties :

**3.1** - Aucun contrat SLA n'est fourni pour l'Abonnement Freemium. L'Abonné est informé que les services sont disponibles uniquement quand l'Abonné se connecte avec son Smartphone avec une Application compatible. Le cas échéant, les Services seront signalés comme « indisponibles », sans que la responsabilité de Ubiant ne puisse être engagée.

Aucun niveau de service (SLA) n'est fourni pour le Service d'appel des API du Cloud Hemis, qui doit faire l'objet d'un contrat Saas (software as a service) séparé.

**3.2** - Ubiant s'engage à tout moment à assurer la sécurité et la confidentialité des données de l'Abonné. La protection des données à caractère personnel de l'Abonné est prévue selon les termes de la Politique de Confidentialité accessible à l'adresse <https://www.ubiant.com/legal3>.

## 9. Restriction en cas de changement de formule

L'Abonné est informé que s'il décide de basculer d'une Formule payante (exemple Abonnés Flexom) vers la présente formule Freemium pour logement connecté, il perd les fonctionnalités de persistance du système. C'est-à-dire que l'historisation des données, les calculs prédictifs de consommation, les alertes, ne seront exécutés qu'en mode local par la Passerelle Ubiant (Hemis) sans faire appel au service Cloud de Ubiant qui nécessite un Abonnement payant. De la même manière, les scénarios et/ou ambiances peuvent être perdus et à refaire.

Les données de l'Abonné, déjà historisées et provenant d'un précédent abonnement payant sont conservées.